



NOTES

de la Dapep

N° 57 – janvier 2026

Évaluations en début de CE1 2025 : baisse des écarts de performance en mathématiques

À la rentrée scolaire 2025, près de 76 100 élèves scolarisés en CE1 dans près de 1 900 écoles publiques ou privées sous contrat de l'académie de Versailles ont été évalués en français et en mathématiques.

Les résultats de l'académie sont supérieurs au national, en français (hormis en compréhension à l'oral et en compréhension des phrases lues seul) et en mathématiques (hormis en reproduction d'un assemblage).

Le taux de maîtrise est en baisse par rapport à 2024 en français et en mathématiques pour l'ensemble des compétences évaluées (hormis en compréhension des mots à l'oral et en lecture des nombres entiers).

Par rapport à 2019, les élèves de CE1 sont moins performants en français mais ont de meilleurs résultats en mathématiques.

Les écarts avec le national évoluent en défaveur de l'académie dans les deux disciplines, notamment en compréhension de l'oral en français.

Les élèves fréquentant les écoles privées sous contrat, plus souvent d'origines sociales favorisées, présentent de meilleurs résultats que leurs camarades scolarisés dans les écoles publiques, notamment en compréhension des mots à l'oral, en français, et en résolution de problèmes, en mathématiques. Cependant, les écarts de performance entre les deux populations baissent en mathématiques.

Si les résultats des élèves scolarisés en Rep s'éloignent de ceux de leurs homologues scolarisés dans le secteur public hors éducation prioritaire (hors EP), ils s'en rapprochent pour les Rep+, notamment en écriture des mots, en français, et en calcul, en mathématiques.

Enfin, les filles présentent toujours de meilleures performances que les garçons en français et inversement en mathématiques. Cependant, leurs résultats se rapprochent de ceux des garçons, notamment en mathématiques.

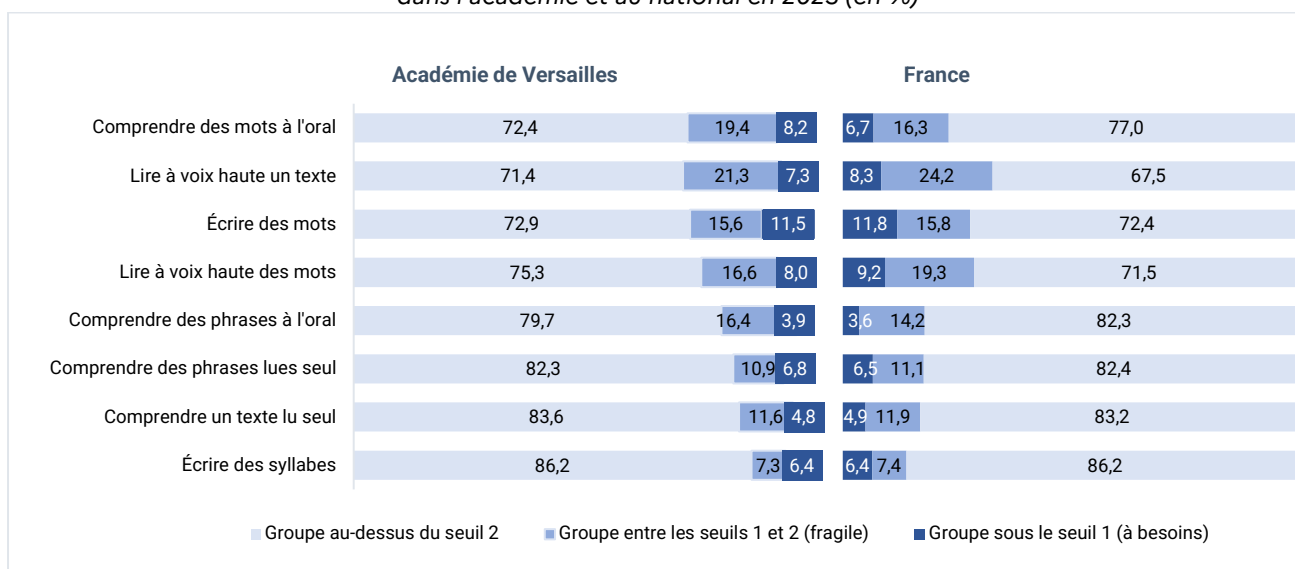
En français, le taux de maîtrise est supérieur au national pour quatre des huit compétences évaluées, avec des résultats en baisse pour l'ensemble des sept compétences comparables par rapport à 2019

En début de CE1, les compétences les mieux maîtrisées en français par les élèves de l'académie à la rentrée 2025 sont « *Écrire des syllabes* », « *Comprendre un texte lu seul(e)* » et « *Comprendre des phrases lues seul(e)* » (respectivement 86,2 %, 83,6 % et 82,3 % d'élèves au-dessus du seuil 2). Concernant la fluence : « *Lire à voix haute des mots* » et « *Lire à voix haute un texte* », plus de sept élèves sur dix présentent une maîtrise satisfaisante (respectivement 75,3 % et 71,4 %).

Les niveaux de maîtrise sont plus élevés dans l'académie par rapport au national pour quatre des

huit compétences évaluées (en 2025 : de 0,4 à 3,9 points de pourcentage de différence par rapport au pourcentage d'élèves ni fragile, ni à besoins au national). De façon similaire aux années précédentes, la fluence est mieux maîtrisée dans l'académie : « *Lire à voix haute des mots* » (+ 3,8 points par rapport au national) et « *Lire à voix haute un texte* » (3,9 points). Comme en CP, la compréhension orale est bien en deçà du national : « *Comprendre des mots à l'oral* » (- 4,6 points) et « *Comprendre des phrases à l'oral* » (- 2,6 points) (↘ [Figure 1.a](#)).

↘ **Figure 1.a** – Répartition des élèves de CE1 dans les groupes de maîtrise par compétence en français dans l'académie et au national en 2025 (en %)



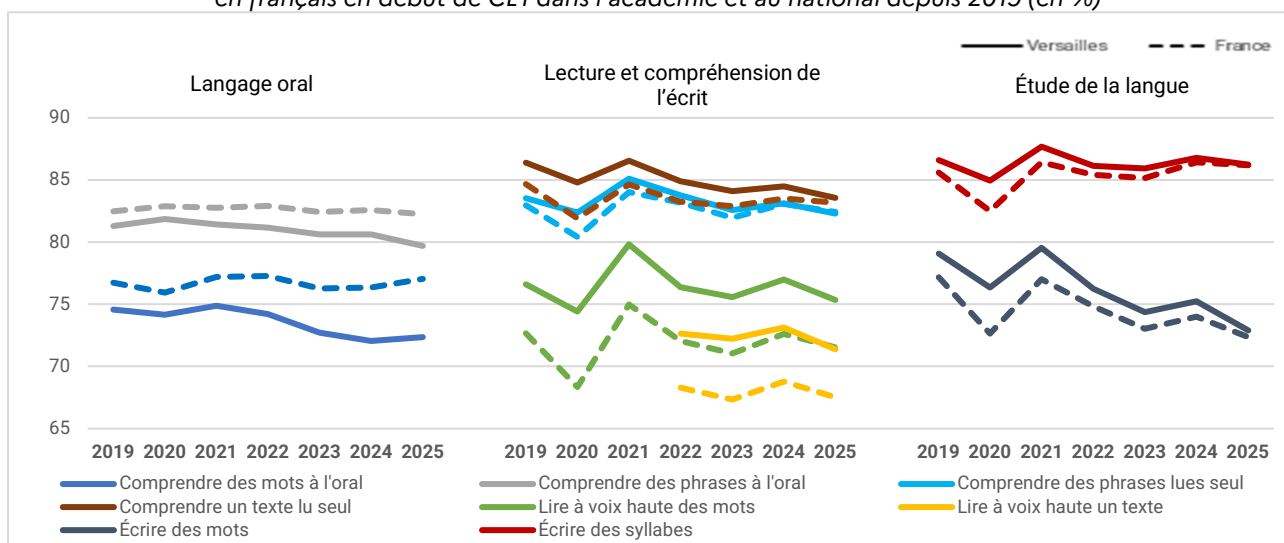
Champ : écoles publiques et privées sous contrat
Source : Depp - Men

Le taux de maîtrise est en baisse par rapport à 2019 pour l'ensemble des sept compétences comparables évaluées (de - 6,2 à - 0,4 point). La compétence la plus en baisse est « *Écrire des mots* ». Après des fluctuations liées au Covid_19 sur la période 2019-2021, cette compétence présente une forte tendance baissière à partir de 2021, plus que pour « *Comprendre un texte lu seul* » ou encore pour la compréhension orale. Au niveau national, le taux de maîtrise baisse pour cinq compétences, moins fortement qu'au niveau académique, et progresse pour deux compétences : « *Écrire des Syllabes* » et « *Comprendre des mots à l'oral* ». Ainsi, les écarts évoluent en faveur du national pour toutes les

compétences comparables : ils se creusent, comme en CP, pour « *Comprendre des mots à l'oral* » (+ 2,5 points) et « *Comprendre des phrases à l'oral* » (+ 1,4 point), s'inversent pour « *Comprendre des phrases lues seul* » et se réduisent pour les quatre autres compétences comparables.

Par rapport à 2024, les élèves de l'académie progressent dans une seule compétence, « *Comprendre des mots à l'oral* » (+ 0,3 point), mais le niveau atteint reste nettement inférieur à celui enregistré en 2019. Pour les autres compétences, le niveau de maîtrise diminue (de - 2,3 à - 0,5 point) (↘ [Figure 1.b](#)).

Figure 1.b : Évolution de la part d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2) en français en début de CE1 dans l'académie et au national depuis 2019 (en %)



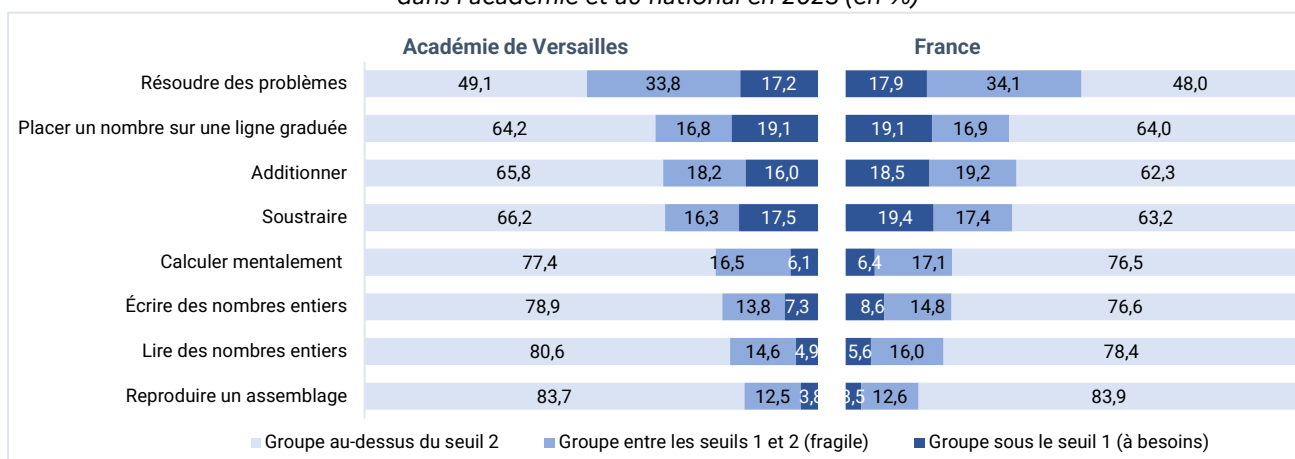
Champ : écoles publiques et privées sous contrat
Source : Depp - Men

En mathématiques, le taux de maîtrise est supérieur au national (hormis en reproduction d'un assemblage), avec des résultats en baisse pour sept compétences par rapport à 2024

En mathématiques, la géométrie est la compétence la mieux réussie dans l'académie (83,7 % d'élèves au-dessus du seuil 2 pour la compétence « Reproduire un assemblage » à la rentrée 2025), suivie des compétences « Lire des nombres entiers », « Écrire des nombres entiers » et « Calculer mentalement » (respectivement 80,6 %, 78,9 % et 77,4 %). Plus de six élèves sur dix maîtrisent les exercices de calcul en ligne (« Additionner » et « Soustraire », respectivement 65,8 % et 66,2 %). Comme en CP, l'exercice de la ligne graduée (« Placer un nombre sur une ligne graduée » : 64,2 %) et « Résoudre des problèmes » (49,1 %) sont les compétences les moins bien maîtrisées.

Comme les années précédentes, le niveau de maîtrise est plus élevé dans l'académie par rapport au national dans sept des huit compétences évaluées. Ce niveau de maîtrise est nettement supérieur pour quatre compétences : « Additionner » (3,5 points à la rentrée 2025), « Soustraire » (3,0 points), « Écrire des nombres entiers » (2,2 points), et « Lire des nombres entiers » (2,2 points). La compétence « Reproduire un assemblage » est la seule avec un résultat académique légèrement inférieur au national (-0,2 point) (Figure 1.c).

Figure 1.c – Répartition des élèves de CE1 dans les groupes de maîtrise par compétence en mathématiques dans l'académie et au national en 2025 (en %)



Champ : écoles publiques et privées sous contrat
Source : Depp - Men

Le taux de maîtrise est en hausse par rapport à 2019 pour les quatre compétences comparables (de + 0,1 à + 3,1 points). La compétence la plus en hausse est « Reproduire un assemblage » qui a progressé entre 2019 et 2022 avant de se stabiliser depuis. Pour les trois autres compétences comparables, hormis la compétence « Calculer mentalement » qui est plutôt stable, les deux compétences « Écrire des nombres entiers » et « Lire des nombres entiers » marquent de légères fluctuations après une hausse continue entre 2019 et 2021. Ces hausses sont moins prononcées que celles observées au niveau national. Les écarts avec le national diminuent ainsi pour trois compétences (de -1,2 à -0,9 point), notamment pour « Écrire des nombres entiers », et s'inversent pour « Reproduire un assemblage », en faveur du national.

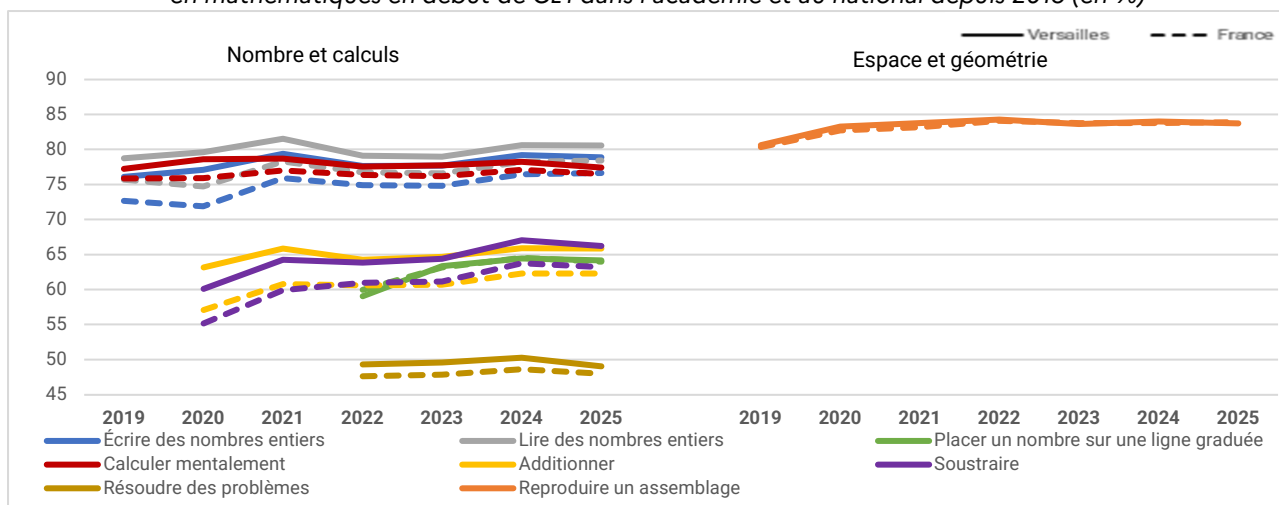
S'agissant des deux compétences comparables depuis 2020, « Additionner » et « Soustraire » sont plutôt de plus en plus réussies et les niveaux de maîtrise observés en 2025 sont nettement meilleurs que ceux marqués de 2020 (respectivement, + 2,6 et + 6,1 points). Ces progressions sont également moins fortes qu'au national, conduisant ainsi à la réduction des écarts en faveur du national.

↳ Encadré

2019-2020 correspond à une phase de dégradation marquée ou d'inflexion négative, surtout en français. À partir de 2021, une tendance baissière est observée en français, sans retour aux niveaux de 2019. En mathématiques, une stabilisation ou des reprises partielles sont constatées dépassant parfois les niveaux marqués en 2019. Ces séquences suggèrent un choc durable, dont les effets ne sont pas totalement résorbés en 2024, notamment pour les compétences langagières complexes.

En comparaison avec 2024, les niveaux de maîtrise diminuent dans l'académie pour toutes les compétences évaluées (de -1,2 à -0,1 point), sauf pour « Lire des nombres entiers » qui affiche en 2025 un résultat identique à celui de l'année précédente. La baisse est plus marquée pour la compétence « Résoudre des problèmes ». Les écarts entre l'académie et le national s'inversent, en faveur de l'académie, pour « Placer un nombre sur une ligne graduée » et se réduisent, pour les autres compétences, en faveur du national (↳ Figure 1.d).

↳ Figure 1.d : Évolution de la part d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2) en mathématiques en début de CE1 dans l'académie et au national depuis 2019 (en %)



Champ : écoles publiques et privées sous contrat
Source : Depp - Men

Dans le secteur public, les écarts de résultats en français avec le secteur privé sous contrat se réduisent pour deux compétences par rapport à 2024

Dans les écoles publiques, en français, la compétence « Écrire des syllabes » présente le taux de maîtrise le plus élevé (85,4 % d'élèves au-dessus du seuil 2) suivi par « Comprendre un texte lu seul » (82,5 %) et « Comprendre des phrases lues seul » (81,2 %). La compétence la moins bien réussie est « Lire à voix haute un texte » (70,1 %). Dans les écoles

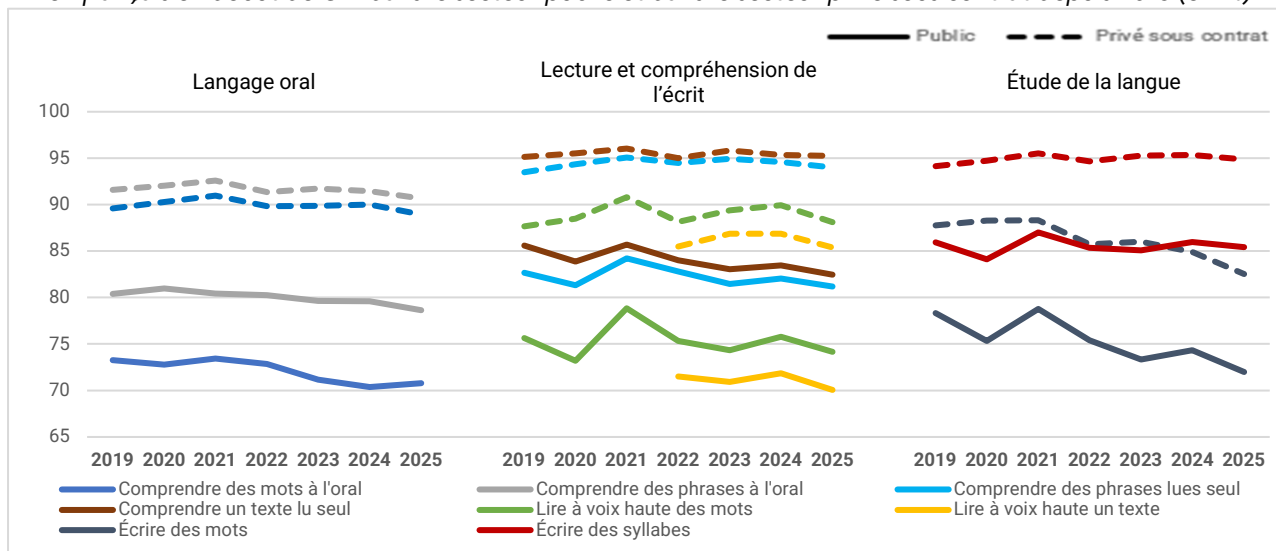
du privé sous contrat, la compétence « Comprendre un texte lu seul » est la mieux maîtrisée (95,2 %) et la moins bien réussie est « Écrire des mots » (82,5 %).

Quelle que soit la compétence évaluée, le taux de maîtrise des élèves scolarisés dans le secteur privé sous contrat est supérieur à celui des élèves fréquentant les écoles publiques. Les écarts entre le

privé sous contrat et le public sont très marqués, notamment pour la compétence « *Comprendre des mots à l'oral* » (18,1 points). La compétence « *Écrire des syllabes* » présente l'écart le plus réduit (9,4 points) (↘ **Figure 2.a**). Si les élèves scolarisés dans les

écoles privées sous contrat présentent de meilleures performances que leurs camarades scolarisés dans les écoles publiques c'est parce qu'ils sont plus souvent issus de milieux sociaux favorables à leur réussite scolaire.

↘ **Figure 2.a** : Évolution de la part d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2) en français en début de CE1 dans le secteur public et dans le secteur privé sous contrat depuis 2019 (en %)



Champ : écoles publiques et privées sous contrat
Source : Depp - Men

En comparaison à la rentrée 2019, le taux de maîtrise des élèves fréquentant les écoles publiques est en baisse dans l'ensemble des sept compétences comparables évaluées (de -6,3 à -0,5 point). La compétence la plus en baisse est « *Écrire des mots* ». Cette compétence est également celle qui marque la plus forte diminution (-5,2 points) parmi les trois compétences en baisse dans le secteur privé sous contrat. Pour les quatre autres compétences comparables évaluées dans le privé sous contrat, le taux de maîtrise augmente (de +0,1 à +0,7 point). Ainsi, les écarts entre les deux secteurs de scolarisation se creusent pour toutes les

compétences comparables (de +0,8 point pour la compétence « *Comprendre des phrases à l'oral* » à +3,2 points pour « *Comprendre un texte lu seul* »).

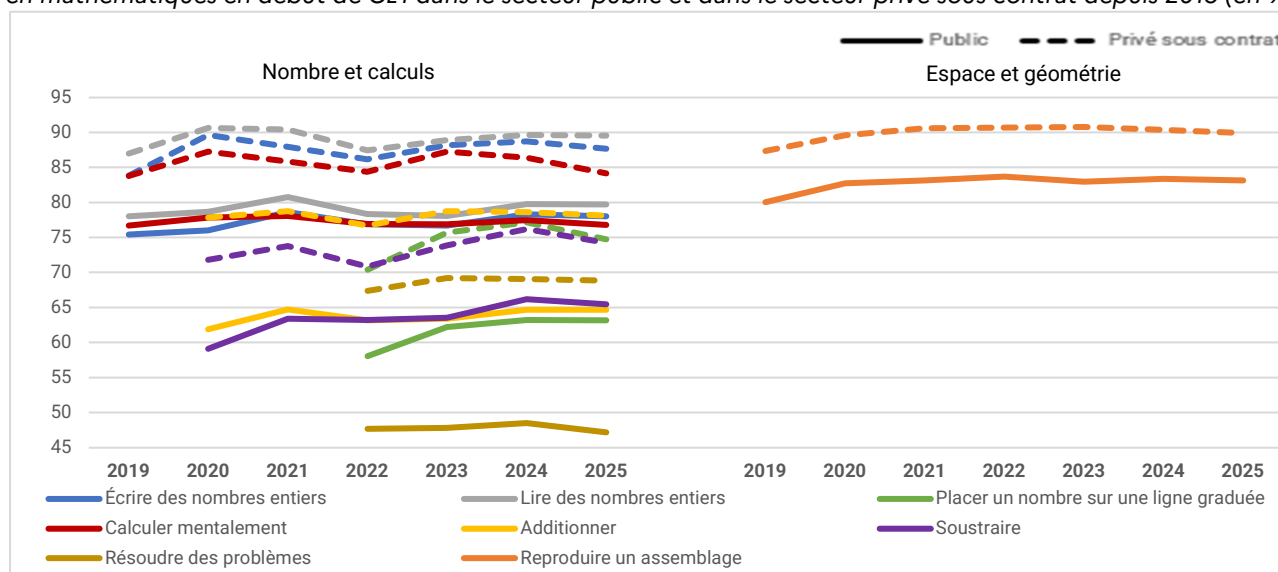
Par rapport à 2024, le secteur public se rapproche du secteur privé sous contrat pour deux compétences, en particulier pour « *Comprendre des mots à l'oral* » (-1,5 point) en raison d'une hausse du taux de maîtrise dans le public et une baisse dans le secteur privé sous contrat pour cette compétence. À l'inverse, les écarts entre les deux secteurs de scolarisation augmentent pour cinq compétences (de +0,1 à +0,9 point).

En mathématiques, les écarts avec le secteur privé sous contrat baissent pour sept compétences par rapport à 2024

En mathématiques, dans les écoles publiques comme dans celles du privé sous contrat, le taux de maîtrise des élèves de l'académie est le plus élevé pour les compétences « *Reproduire un assemblage* » (83,1 % contre 89,9 %) et « *Lire des nombres entiers* » (79,7 % contre 89,6 %). La compétence la moins bien réussie est, comme en CP, « *Résoudre des problèmes* » pour les deux secteurs de scolarisation (47,2 % contre 68,9 %).

Comme en français, quelle que soit la compétence évaluée, le taux de maîtrise des élèves du privé sous contrat est supérieur à celui du secteur public. Même si les écarts entre les deux secteurs sont, globalement, moins marqués qu'en français, ils restent notables pour certaines compétences, surtout pour « *Résoudre des problèmes* » (21,7 points). Les compétences « *Reproduire un assemblage* » et « *Calculer mentalement* » sont celles qui affichent les écarts les plus faibles (respectivement 6,8 et 7,4 points) (↘ **Figure 2.b**)

➤ **Figure 2.b :** Évolution de la part d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2) en mathématiques en début de CE1 dans le secteur public et dans le secteur privé sous contrat depuis 2019 (en %)



Champ : écoles publiques et privées sous contrat de l'académie de Versailles
Source : Depp - Men

En mathématiques, le taux de maîtrise est en hausse pour les quatre compétences comparables par rapport à 2019, globalement de façon moins prononcée dans le secteur public (de +0,1 à +3,1 points) que dans le secteur privé sous contrat (de +0,4 à +3,8 points). La compétence la plus en hausse, est « Reproduire un assemblage » pour le secteur public et « Écrire des nombres entiers » pour le secteur privé sous contrat. Les écarts de résultats entre les deux secteurs de scolarisation augmentent pour trois compétences, notamment pour « Écrire des nombres entiers » (+1,2 point), et baissent en faveur du secteur public pour « Reproduire un assemblage » (-0,6 point). Concernant les

compétences « Additionner » et « Soustraire », les résultats sont également en hausse par rapport à 2020 (respectivement, +2,5 et +6,4 points). Ces progressions sont cette fois plus prononcées dans le secteur public dont les résultats se rapprochent ainsi de ceux marqués par le secteur privé sous contrat.

Par rapport à 2024, les écarts de résultats entre les deux secteurs de scolarisation se réduisent pour sept des huit compétences évaluées (réductions allant de -0,1 point pour la compétence « Lire des nombres entiers » à -2,3 points pour « Placer un nombre sur une ligne graduée »).

En Rep, les écarts de résultats avec le secteur public hors EP continuent à se creuser pour six des huit compétences évaluées en français

Comme l'an passé, la compétence la mieux réussie par les élèves scolarisés dans les écoles publiques hors EP est « Écrire des syllabes » (86,6 % d'élèves au-dessus du seuil 2), suivie de « Comprendre un texte lu seul » (85,0 %), et la moins bien maîtrisée est « Lire à voix haute un texte » (72,2 %). En Rep, le taux de maîtrise est le plus élevé, comme dans le public hors EP, pour « Écrire des syllabes » (81,0 %). Il reste le plus faible pour « Comprendre des mots à l'oral » (56,5 %).

Les écarts de réussite entre les élèves scolarisés dans les écoles publiques hors EP et ceux en Rep sont très marqués, notamment pour « Comprendre des mots à l'oral » (18,6 points) et « Comprendre des phrases à l'oral » (13,0 points). Inversement, ils sont les plus faibles pour « Écrire des syllabes » (5,6 points) (➤ Figure 3.a).

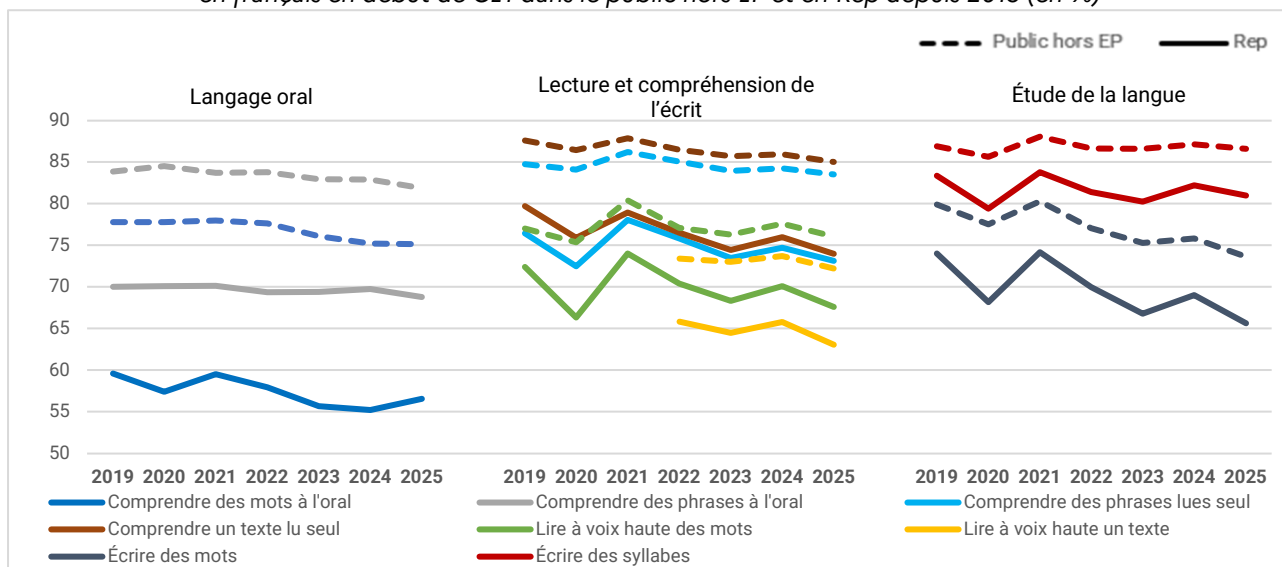
Par rapport à 2019, le taux de maîtrise baisse pour l'ensemble des sept compétences comparables en Rep (de -8,4 points pour « Écrire des mots » à -1,2 point pour « Comprendre des phrases à l'oral »). Dans le secteur public hors EP, les résultats baissent également (de -6,2 points pour « Écrire des mots » à -0,3 point pour « Écrire des syllabes »), mais moins fortement qu'en Rep. Les résultats des écoles Rep s'éloignent ainsi de ceux des écoles publiques hors EP pour six des sept compétences évaluées comparables, notamment pour « Lire à voix haute des mots » (+3,8 points) et « Comprendre un texte lu seul » (+3,2 points). Trois autres compétences affichent une hausse notable des écarts : « Comprendre des phrases lues seul », « Écrire des mots » et « Écrire des syllabes » (+2,1 points chacune). Seule la compétence « Comprendre des

phrases à l'oral » affiche une tendance baissière des écarts (-0,8 point par rapport à 2019).

Par rapport à 2024, les écarts de résultats entre les élèves scolarisés dans les écoles publiques hors EP et ceux fréquentant des écoles Rep augmente pour six des huit compétences évaluées (de +0,7 point pour

« Écrire des syllabes » à +1,3 point pour « Lire à voix haute un texte »). Ces hausses d'écarts sont dues à une baisse des résultats plus marquée en Rep que dans le public hors EP. Inversement, les écarts baissent pour les deux autres compétences, notamment pour « Comprendre des mots à l'oral » (-1,4 point).

▾ **Figure 3.a :** Évolution de la part d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2) en français en début de CE1 dans le public hors EP et en Rep depuis 2019 (en %)



Champ : écoles publiques de l'académie de Versailles
Source : Depp - Men

En mathématiques, les écarts entre public hors EP et Rep augmentent pour cinq des huit compétences évaluées par rapport à 2024

En mathématiques, que ce soit dans le secteur public hors EP ou en Rep, la compétence la mieux réussie est « Reproduire un assemblage » (respectivement 84,4 % et 78,9 % d'élèves au-dessus du seuil 2) et celle la moins bien réussie est « Résoudre des problèmes » (50,8 % contre 34,0 %).

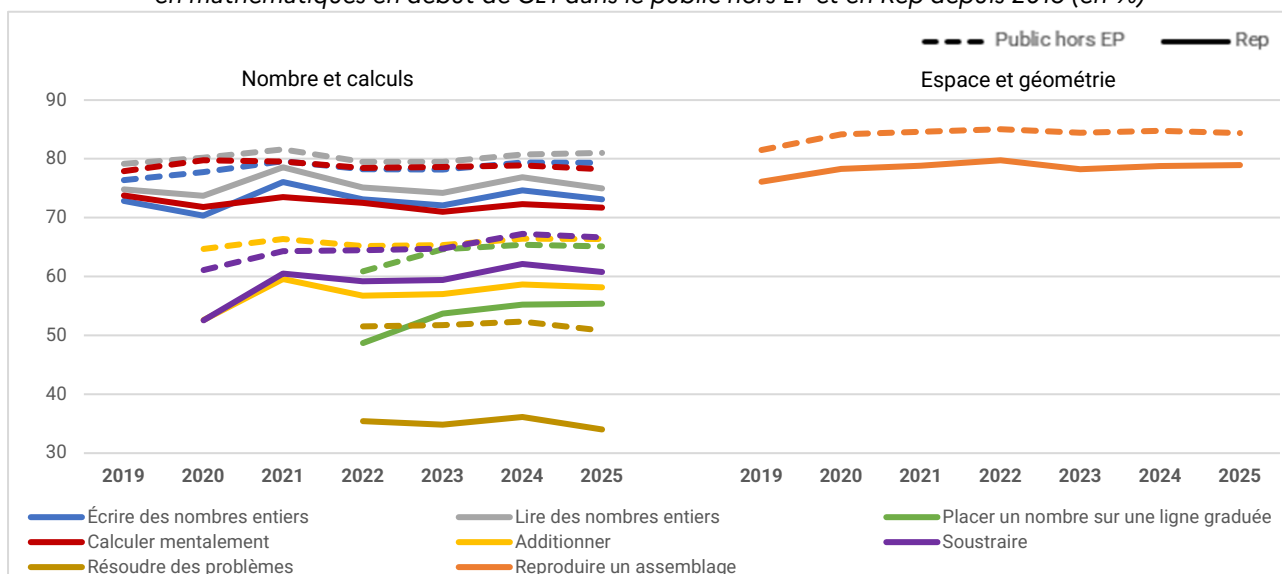
Les écarts de réussite entre les élèves scolarisés dans les écoles publiques hors EP et ceux en Rep sont particulièrement marqués pour « Résoudre des problèmes » (16,8 points) (▾ Figure 3.b).

Par rapport à leur niveau de 2019, les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP progressent dans les quatre compétences comparables (de +0,3 pour « Calculer mentalement » à +2,9 points pour « Écrire des nombres entiers » et « Reproduire un assemblage »). Cette tendance est également observée en Rep, mais plus faiblement (de +0,2 point pour « Lire des nombres entiers » à +2,8 points pour « Reproduire un assemblage ») sauf pour « Calculer mentalement » dont le résultat baisse de 2,1 points. Les écarts entre public hors EP et Rep se

stabilisent pour « Reproduire un assemblage » et se creusent pour les trois autres compétences : « Écrire des nombres entiers » (+2,6 points), « Calculer mentalement » (+2,4 points) et « Lire des nombres entiers » (+1,7 point). Quant aux deux compétences liées au calcul, « Additionner » et « Soustraire », comparables depuis 2020, les résultats progressent davantage en Rep (respectivement +5,5 et +8,2 points) que dans le public hors EP (+1,7 et +5,5 points). Ces évolutions conduisent ainsi à la réduction des écarts entre les deux secteurs de scolarisation en calcul (-3,8 points pour « Additionner » et -2,7 points pour « Soustraire »).

En comparaison à l'année précédente, les écarts entre les écoles du secteur public hors EP et celles appartenant au réseau Rep augmentent pour cinq des huit compétences évaluées (de +0,4 à +2,2 points), le plus fortement pour « Lire des nombres entiers » (+2,2 points), et se réduisent pour trois compétences. Ces hausses d'écarts sont dues à une baisse plus importante des taux de maîtrise en Rep que dans le public hors EP.

➤ **Figure 3.b :** Évolution de la part d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2) en mathématiques en début de CE1 dans le public hors EP et en Rep depuis 2019 (en %)



Champ : écoles publiques de l'académie de Versailles
Source : Depp - Men

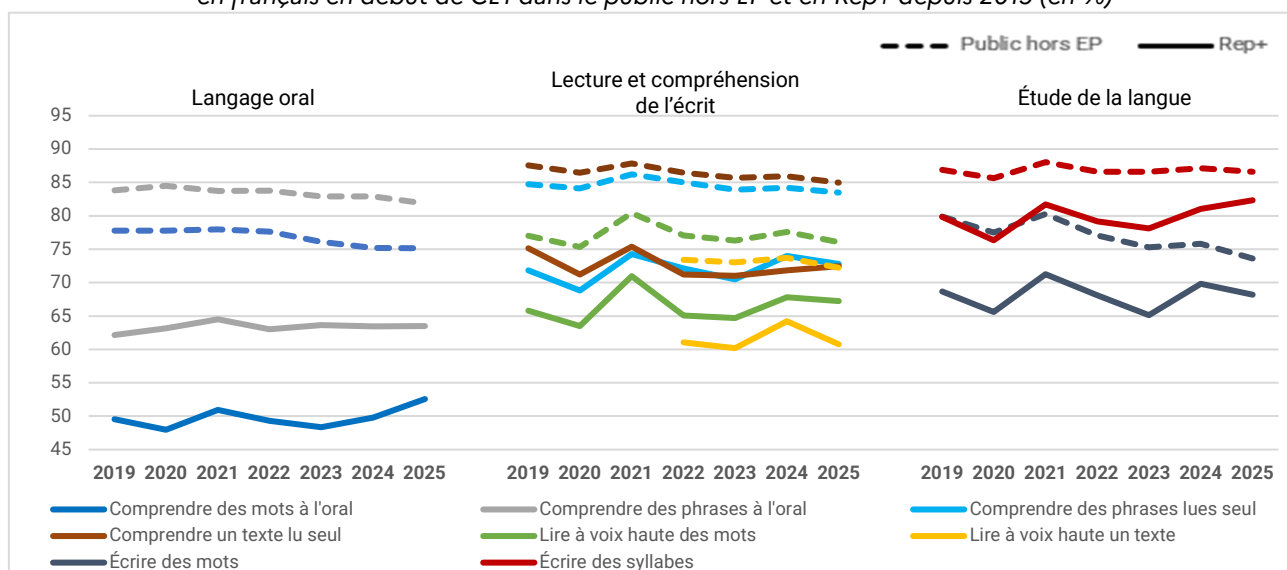
En Rep+, en français, les écarts avec le secteur public hors EP continuent à se réduire pour six compétences

En Rep+, comme en Rep, le taux de maîtrise des élèves de CE1 est cette année le plus élevé pour la compétence « Écrire des syllabes » (82,4 %) et est le plus faible pour « Comprendre des mots à l'oral » (52,6 %).

Les écarts de réussite entre les élèves scolarisés dans les écoles publiques hors EP et ceux en Rep+ sont

globalement plus marqués que ceux observés en Rep. Ils sont les plus élevés pour « Comprendre des mots à l'oral » (22,6 points) et pour « Comprendre des phrases à l'oral » (18,4 points). Inversement, comme en Rep, ils sont les plus faibles pour « Écrire des syllabes » (4,2 points) (➤ Figure 4.a).

➤ **Figure 4.a :** Évolution de la part d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2) en français en début de CE1 dans le public hors EP et en Rep+ depuis 2019 (en %)



Champ : écoles publiques de l'académie de Versailles
Source : Depp - Men

Par rapport à 2019, en Rep+ le taux de maîtrise augmente dans cinq des sept compétences comparables (de +1,0 point en « Comprendre des phrases lues seul » à +3,0 points en « Comprendre des mots à l'oral ») et baisse pour les deux autres compétences, notamment « Comprendre un texte lu seul » (-2,7 points). Les écarts avec le secteur public hors EP baissent dans l'ensemble des compétences évaluées comparables hormis en « Comprendre un texte lu seul » (+0,1 point). Cette baisse varie de -5,8

points pour « Écrire des mots » à -2,2 points pour « Comprendre des phrases lues seul ».

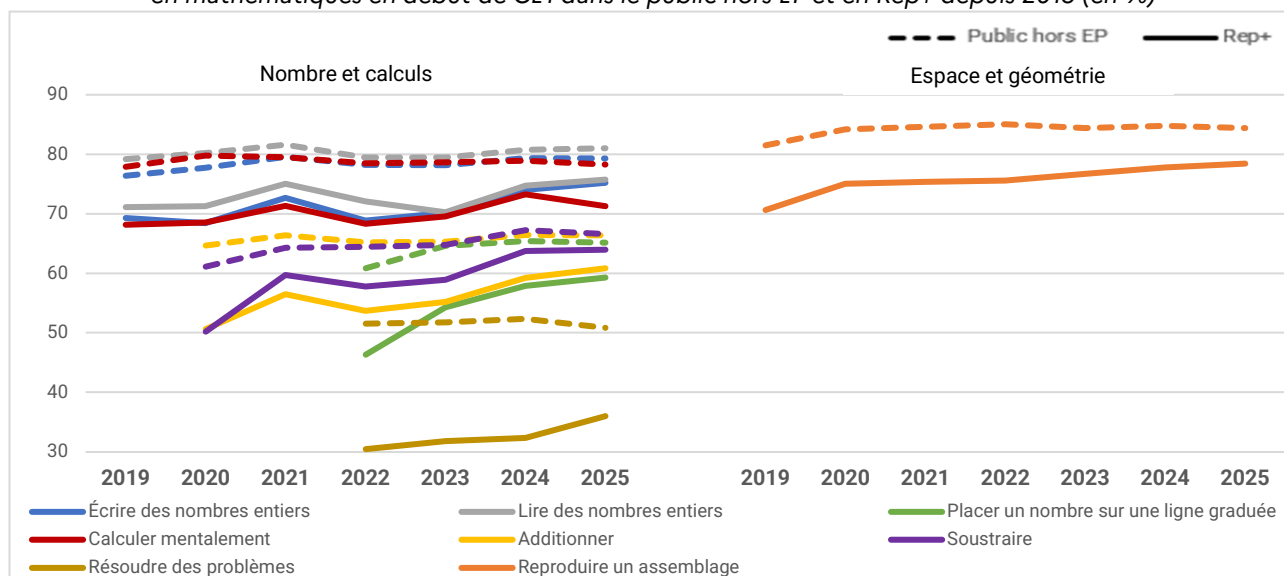
En comparaison à 2024, les écarts entre les résultats des élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et ceux des élèves scolarisés en Rep+ baissent pour six des huit compétences évaluées (de -2,8 à -0,6 point), le plus fortement pour « Comprendre des mots à l'oral ». Ces diminutions d'écarts sont dues, selon les compétences, à une hausse des taux de maîtrise en Rep+ ou à une baisse moins importante par rapport au public hors EP.

En mathématiques, les écarts entre public hors EP et Rep+ se réduisent fortement en calcul par rapport à 2020

En Rep+, la compétence la mieux réussie en mathématiques est « Reproduire un assemblage » (78,4 %) suivie de « Lire des nombres entiers » (75,8 %) et « Écrire des nombres entiers » (75,2 %). Inversement, celle la moins bien maîtrisée est « Résoudre des problèmes » (36,0 %).

Les écarts de réussite entre les élèves scolarisés dans les écoles publiques hors EP et ceux en Rep+ sont moins marqués qu'en français. Ils sont plus élevés pour « Résoudre des problèmes » (14,8 points) et les plus faibles pour « Soustraire » (2,6 points) (↘ Figure 4.b).

↘ Figure 4.b : Évolution de la part d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2) en mathématiques en début de CE1 dans le public hors EP et en Rep+ depuis 2019 (en %)



Champ : écoles publiques de l'académie de Versailles
Source : Depp - Men

Entre 2019 et 2025, le niveau des élèves en mathématiques progresse fortement en Rep+ dans l'ensemble des quatre compétences comparables (de +3,1 points pour « Calculer mentalement » à +7,8 points pour « Reproduire un assemblage »). Les écarts de résultats avec le secteur public hors EP baissent pour toutes ces compétences, notamment pour « Reproduire un assemblage » (-4,9 points). S'agissant des deux compétences comparables depuis 2020, « Additionner » et « Soustraire », elles marquent les plus fortes progressions de résultats en Rep+ par rapport à 2020 (respectivement, +10,2 et +13,8

points), conduisant ainsi aux plus fortes baisses des écarts avec le secteur public hors EP (respectivement, -8,5 et -8,3 points).

En comparaison à 2024, l'écart entre les élèves fréquentant les écoles publiques hors EP et ceux accueillis en Rep+ baisse pour toutes les compétences évaluées (de -5,2 à -0,7 point), hormis pour « Calculer mentalement » qui marque une hausse (+1,4 point). La forte baisse est marquée par « Résoudre des problèmes ». Ces diminutions d'écarts sont dues à la hausse des résultats en Rep+.

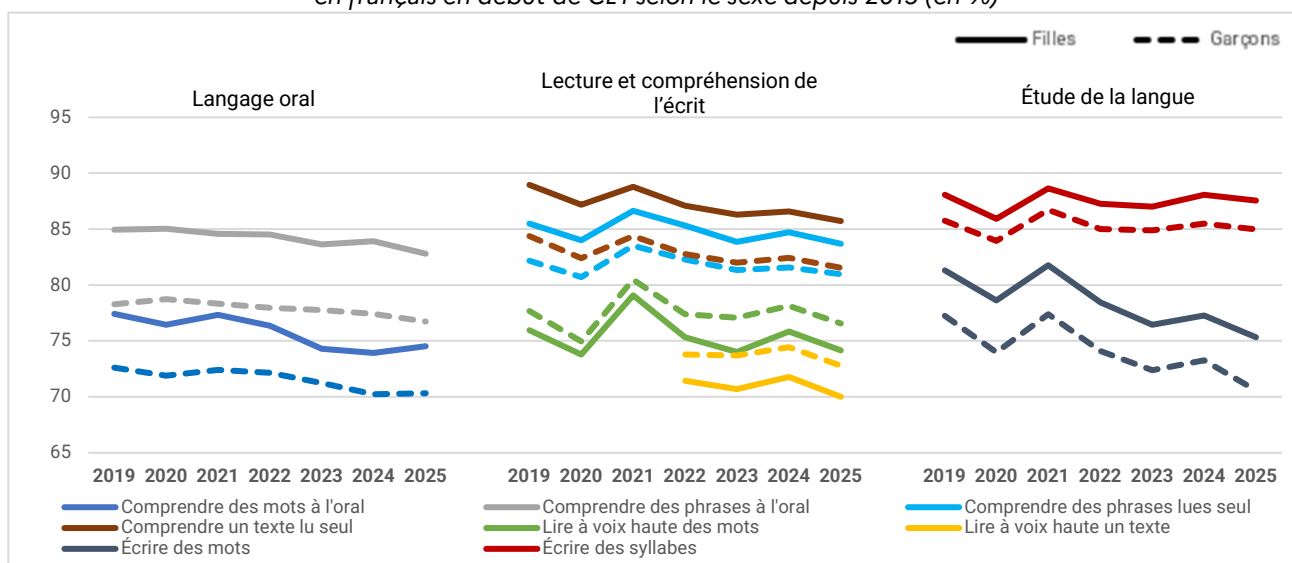
Les filles sont plus performantes que les garçons en français, sauf en fluence, avec des écarts en baisse pour quatre compétences par rapport à 2019

En français, si les filles réussissent mieux la compétence « *Écrire des syllabes* » comme les garçons (respectivement, 87,6 % et 85,0 % d'élèves au-dessus du seuil 2 à la rentrée 2025), elles présentent plus de lacunes dans la compétence « *Lire à voix haute un texte* » (70,0 %). Les garçons maîtrisent le moins bien la compétence « *Comprendre des mots à l'oral* » (70,3 %).

Les filles présentent un meilleur taux de maîtrise que les garçons dans six des huit des compétences

évaluées (de 2,6 à 6,1 points d'écart). L'avance des filles est plus marquée pour la compétence « *Comprendre des phrases à l'oral* » (6,1 points) et l'écart le plus faible concerne la compétence « *Écrire des syllabes* » (2,6 points en faveur des filles). À contrario, les garçons sont plus performants que les filles en fluence : « *Lire à voix haute un texte* » (2,8 points) et « *Lire à voix haute des mots* » (2,4 points) (→ **Figure 5.a**).

→ **Figure 5.a** : Évolution de la part d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2) en français en début de CE1 selon le sexe depuis 2019 (en %)



Champ : écoles publiques de l'académie de Versailles
Source : Depp - Men

Par rapport à 2019, le taux de maîtrise des filles comme celui des garçons est en baisse pour l'ensemble des sept compétences comparables (de -6,0 à -0,5 point pour les filles et de -6,7 à -0,8 point pour les garçons). Cette diminution est marquée pour la compétence « *Écrire des mots* » (-6,0 points pour les filles et -6,7 points pour les garçons). Les écarts filles-garçons diminuent pour quatre des sept compétences comparables par rapport à 2019 (de

-0,6 à -0,4 point) et augmentent pour les trois autres compétences (de +0,3 à +0,7 point).

En comparaison à 2024, les écarts filles-garçons se réduisent pour deux compétences, en faveur des garçons, et pour deux compétences, en faveur des filles. Inversement, ils se creusent pour deux compétences en faveur des filles et se stabilisent pour « *Écrire des syllabes* » et « *Comprendre des phrases lues seul* ».

En mathématiques, les garçons devancent les filles dans six des huit compétences évaluées, avec des écarts qui évoluent en faveur des filles pour sept compétences

En mathématiques, les filles maîtrisent davantage la compétence « *Reproduire un assemblage* » (85,9 %) et les garçons réussissent mieux la compétence « *Lire des nombres entiers* » (84,2 %). Les deux sexes présentent, en revanche, le plus de lacunes dans la même compétence : « *Résoudre des problèmes* » (46,6 % pour les filles et 51,5 % pour les garçons).

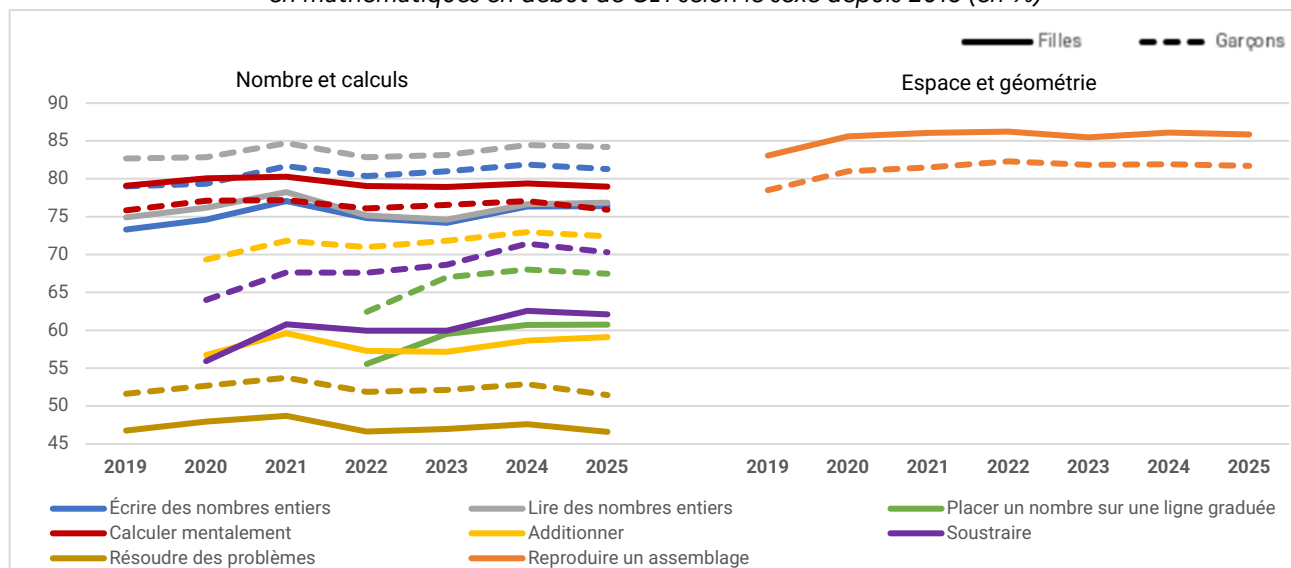
Si, en début de CP, les filles devancent les garçons en mathématiques (Magalhaes, 2025), un retournement de situation se produit en début de CE1.

Les garçons présentent un meilleur taux de maîtrise que les filles dans six des huit compétences évaluées (de 4,8 à 13,3 points de pourcentage), notamment en

calcul : « Additionner » (13,3 points) et « Soustraire » (8,2 points). À l'inverse, les filles conservent une avance sur les garçons pour la compétence

« Reproduire un assemblage » (4,2 points) et « Calculer mentalement » (3,1 points) (↘ Figure 5.b).

↘ Figure 5.b : Évolution de la part d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2) en mathématiques en début de CE1 selon le sexe depuis 2019 (en %)



Champ : écoles publiques de l'académie de Versailles
Source : Depp - Men

Par rapport à 2019, le taux de maîtrise est en hausse pour trois des quatre compétences évaluées comparables chez les filles et pour les quatre compétences chez les garçons. La plus forte hausse concerne la compétence « Écrire des nombres entiers » pour les filles (+ 3,1 points) et « Reproduire un assemblage » pour les garçons (+3,2 points). Les écarts entre les deux sexes baissent pour deux compétences en faveur des filles, notamment pour « Écrire des nombres entiers » (- 0,8 point), et pour les deux autres compétences « Calculer mentalement » et « Reproduire un assemblage », en faveur des garçons. Concernant les compétences « Additionner » et « Soustraire », le taux de maîtrise progresse pour les filles (respectivement + 2,3 et

+ 6,1 points) et pour les garçons (+ 3,0 et + 6,3 points). Les écarts de performance augmentent ainsi en faveur des garçons, notamment en « Additionner » (+ 0,7 point).

En comparaison à 2024, le niveau de maîtrise progresse pour quatre des huit compétences évaluées chez les filles et baisse pour l'ensemble des compétences chez les garçons. Les écarts entre les deux sexes baissent dans six des huit compétences, en faveur des filles, notamment pour « Additionner » (-1,0 point), se stabilisent pour « Reproduire un assemblage » et augmentent pour « Calculer mentalement » (+ 0,8 point).

Pour aller plus loin

- Evrard L., Andreu S., Le Breton S., Biarrotte-Sorin A., Bourgeois C., Cannes F., Conceição P., Desclaux J., Eteve Y., Gill-Sotty C., Giraudeau-Barthet H., Korchia L., Laskowski C., Loi M., Magnino L., Maitay V., Mas S., Mathieu M., Merlet O., Robaut M., Raffy G., Rubio L., Rue G., Persem E., « Évaluations 2025 - Repères CE1 - Résultats nationaux », Document de travail - série études, n° 2025-E08, DEPP. <https://www.education.gouv.fr/evaluations-2025-reperes-ce1-451778>